



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt mars à 19h00 s'est réuni en mairie, le Conseil Municipal de la commune d'Ingrannes sous la présidence de Mme MICHAUX-BOURGUET Julie et convoqué par M. POILANE Éric, Maire sortant.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le 16 mars 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0

Nombre de votants : 15

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : ALLARD Mickael, AUGU Eric, BRICHARD Fabien, COURVOISIER Virginie, DE FREITAS Jean, DEVILLARD James, GOSSET-QUINIO Nathalie, HAVIOTTE Caroline, LAMBERT Séverine, MARTIN Vincent, MEGRET DESBROSSES Audrey, MICHAUX-BOURGUET Julie, NEROT Nathalie, PERY Cécile et PRELLE Thomas

◆ **ÉLECTION DES ADJOINTS**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-7-1,
Vu la délibération 2026-011 du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 3,
M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- **Election des adjoints**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15

- bulletins blancs ou nuls : 1

- suffrages exprimés : 14

- majorité absolue : 8

A obtenu :

- liste 1 conduite par Mr Thomas PRELLE : 14 voix

La liste conduite par Mr Thomas PRELLE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés :

Premier adjoint : Mr Thomas PRELLE

Deuxième adjoint : Mme Séverine LAMBERT

Troisième adjoint : Mr Vincent MARTIN

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- **Approuve l'élection de Mr Thomas PRELLE en tant que premier adjoint**

- **Approuve l'élection de Mme Séverine LAMBERT en tant que deuxième adjoint**

- **Approuve l'élection de Mr Vincent MARTIN en tant que troisième adjoint**

Sont proclamés d'office conseillers communautaires, le maire Mme Julie MICHAUX-BOURGUET et le premier adjoint Mr Thomas PRELLE.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Séverine LAMBERT

Pour extrait conforme,
Ingrannes, le 20 mars 2026
Le Maire,
Julie MICHAUX-BOURGUET

